

Les édredons de Vatican II

Publié le 11 mars 2021
Père Roger-Thomas Calmel
7 minutes

Habituellement, la façon de s'exprimer propre à Vatican II est imprécise, bavarde et même fuyante. Empêchée d'aboutir, une fraction modernisante est quand même parvenue à faire adopter des textes de compromis. Dans l'ensemble vous avez l'impression d'être écrasé sous des piles d'édredons. Mais on ne réfute pas des édredons. Et si l'on veut vous étouffer sous leur entassement, vous tirez votre couteau, vous donnez quelques bons coups en long et en travers et vous faites voler les plumes au vent.

Les vingt premiers Conciles avec leurs définitions, protégées par des anathématismes, ont explicité, mais non modifié, le donné de la Révélation. Ces explicitations touchant les mystères du Dieu unique en trois personnes, l'incarnation, la Vierge Marie, le premier péché, bref ces développements de l'ensemble de notre foi sont rigoureusement homogènes à la Parole de Dieu. Nicée ou Ephèse, Chalcédoine ou Orange, disent la même chose que les quatre Evangiles et les Actes des Apôtres, les Epîtres et l'Apocalypse. Ils le disent en face d'erreurs nouvelles, en se servant de termes nouveaux qui, sans faire le moindre tort au langage des Ecritures, présentent l'intérêt d'en circonscrire le contenu avec le maximum de netteté et d'honnêteté. Les vingt premiers Conciles ne risquent pas de tromper parce qu'ils prennent le moyen de ne pas tromper qui est de définir la vérité. Et même ces Conciles, non contents de définir, poussés comme par un surcroît de franchise, en même temps qu'ils formulent la proposition de foi prennent la peine d'exprimer exactement la proposition contraire, afin de pouvoir mieux la repousser par un anathématisme en bonne et due forme.

Voyez par exemple les textes célèbres de Trente sur l'eucharistie, la messe, le prêtre. Vraiment il serait difficile d'apporter plus de soins à prévenir toute équivoque et toute ambiguïté. Que voilà un langage honnête. *Est, est ; non, non...*

- « Si quelqu'un dit qu'après la consécration le corps et le sang de Notre- Seigneur Jésus-Christ ne sont pas dans l'admirable sacrement de l'Eucharistie, mais qu'ils n'y sont que lorsqu'on en use, quand on les reçoit, ni avant, ni après, et que le vrai corps du Seigneur ne demeure pas dans les hosties ou les parcelles consacrées qu'on garde ou qui restent après la communion, qu'il soit anathème. — Si quelqu'un dit que, dans le saint sacrement de l'Eucharistie, on ne doit pas adorer le Christ, Fils unique de Dieu, d'un culte de latrie qui soit aussi extérieur, et, par suite, qu'on ne doit pas le vénérer par une solennité particulière ni le porter en procession selon le rite et la coutume louable et universelle de la sainte Eglise ; ou qu'il ne doit pas être proposé publiquement à l'adoration du peuple, et que ceux qui l'adorent sont des idolâtres, qu'il soit anathème. »
- « Si quelqu'un dit qu'à la Messe on n'offre pas à Dieu un sacrifice véritable et authentique, ou que cette offrande est uniquement dans le fait que le Christ nous est donné en nourriture, qu'il soit anathème. — Si quelqu'un dit que, par ces paroles : « Faites ceci en mémoire de moi » (Luc XXII, 19 ; — la Cor. XI, 24), le Christ n'a pas établi les Apôtres prêtres, ou qu'il n'a pas ordonné qu'eux et les autres prêtres offrissent son corps et son sang, qu'il soit anathème. — Si quelqu'un dit que le sacrifice de la Messe n'est qu'un sacrifice de louange et d'action de grâces, ou une simple commémoration du sacrifice accompli à la Croix, mais non un sacrifice propitiatoire ; ou qu'il n'est profitable qu'à ceux qui reçoivent le Christ et qu'on ne doit l'offrir ni pour les vivants ni pour les morts, ni pour les péchés, les peines, les satisfactions et autres nécessités, qu'il soit anathème. »
- « Si quelqu'un dit que l'ordre ou l'ordination sacrée n'est pas vraiment et à proprement parler

un sacrement institué par le Christ Notre Seigneur ; ou qu'il est une invention humaine, imaginée par des hommes qui n'entendent rien aux choses ecclésiastiques ; ou seulement un rite par lequel on choisit les ministres de la parole de Dieu et des sacrements, qu'il soit anathème. »

Après cela, il n'est que d'ouvrir Vatican II pour constater que les Pères ont décidément rompu avec cette Tradition du langage net et sans équivoque. Je n'ignore pas les quelques textes vigoureusement formels comme la *nota praevia* qui remet en ordre certains développements mous et dangereux de *Lumen Gentium* sur le pouvoir des évêques. Il n'en reste pas moins d'abord que, même l'admirable *nota praevia* ne se donne pas comme une définition de foi et ne porte aucun anathème, ensuite et surtout que, habituellement, la façon de s'exprimer propre à Vatican II est imprécise, bavarde et même fuyante. Quelle est par exemple la doctrine politique et sociale de l'Eglise catholique ? Autant le *Syllabus*, les encycliques de Léon XIII à Pie XII nous l'exposent clairement, autant *Gaudium et Spes* et *Dignitatis Humanae* nous laissent dans le vague et l'incertain.

Comment du reste nous en étonner ? On sait depuis longtemps que ce sont des textes de compromis. On sait encore qu'une fraction modernisante voulait imposer une doctrine hérétique. Empêchée d'aboutir, elle est quand même parvenue à faire adopter des textes non formels ; ces textes présentent le double avantage pour le modernisme de ne pouvoir être taxés de propositions carrément hérétiques, mais cependant de pouvoir être tirés dans un sens opposé à la foi. Nous attarderons-nous à les combattre directement ? Un moment nous y avons pensé. La difficulté c'est qu'ils ne donnent pas prise à l'argumentation ; ils sont trop mous. Lorsque vous essayez de presser une formule qui vous paraît inquiétante voici que, dans la même page, vous en trouvez une autre entièrement irréprochable. Lorsque vous cherchez à étayer votre prédication ou votre enseignement sur un texte solide, impossible à tourner, propre à transmettre à votre auditoire le contenu traditionnel de la foi et de la morale, vous vous apercevez bientôt que le texte que vous avez choisi au sujet par exemple de la liturgie, de l'épiscopat, du devoir des sociétés à l'égard de la vraie Religion, ce texte dis-je est insidieusement affaibli par un second texte qui, en réalité, exténue le premier alors qu'il avait l'air de le compléter. Les décrets succèdent aux constitutions et les messages aux déclarations sans donner à l'esprit, sauf exception rarissime, une prise suffisante.

Dans l'ensemble vous avez l'impression d'être écrasé sous des piles d'édredons. Mais on ne réfute pas des édredons. Et si l'on veut vous étouffer sous leur entassement, vous tirez votre couteau, vous donnez quelques bons coups en long et en travers et vous faites voler les plumes au vent. En l'occurrence le couteau représente les définitions des Conciles antérieurs à Vatican II.

Père Roger-Thomas Calmel, O.P.

Source : Revue *Itinéraires* n°153 de mai 1971 – extraits de l'article *Apologie pour l'Eglise de toujours*, p. 158 à 161.

Notes de bas de page

1. Synode Provincial, tenu en 529 sous la présidence de saint Césaire, mais dont les décisions furent reprises par le Concile œcuménique de Trente. [↩]
2. Trente. Canons sur le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, dans Dumeige n° 748 et 750. [↩]
3. Trente. Canons sur le Très Saint Sacrifice de la Messe, dans Dumeige n° 776, 777, 778. [↩]
4. Trente. Canons sur le Sacrement de l'Ordre, dans Dumeige n° 901. [↩]